|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NATIONS**  **UNIES** | Description: Description: !UNLOGO | |  | E:\Logos\UNESCO (black).jpg | FAO-LOGO | Description: E:\Logos\UNDP (blck).jpg |  | **BES** |
|  |  | | | | | | **IPBES**/7/2 | |
|  | | **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques** | | | | | Distr. générale  5 mars 2019  Français Original : anglais | |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Septième session

Paris, 29 avril – 4 mai 2019

Point 5 de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Rapport de la Secrétaire exécutive   
sur la mise en œuvre du premier programme de travail   
pour la période 2014-2018

Mise en œuvre du premier programme de travail

Rapport de la Secrétaire exécutive

Introduction

1. Par sa décision IPBES-2/5, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (ci-après, la « Plateforme ») a adopté un premier programme de travail ambitieux définissant une série de produits livrables pour la période 2014‑2018, étant entendu que les activités correspondant aux différents produits seraient engagées sur décision de la Plénière, conformément aux procédures d’établissement des produits (décision IPBES-3/3, annexe I).
2. Dans ses décisions IPBES-3/1, IPBES-4/1, IPBES-5/1 et IPBES-6/1, la Plénière a fourni des orientations supplémentaires concernant la production de tous les résultats attendus. Par sa décision IPBES-4/1, elle a approuvé la réalisation d’une évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, pour examen à sa septième session.
3. Le présent rapport a été établi par la Secrétaire exécutive, en consultation avec le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire, pour faciliter l’examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail. Aux fins de cet examen, le rapport fournit des informations sur les points suivants :
   1. Les progrès accomplis en 2018 dans la réalisation des produits inscrits au programme de travail pour la période 2014‑2018, initiée par les décisions IPBES-2/5, IPBES-3/1, IPBES-4/1,   
      IPBES-5/1 et IPBES-6/1 ;
   2. Le recrutement de fonctionnaires au secrétariat en 2018.

I. Progrès accomplis dans l’application des décisions relatives au premier programme de travail

1. L’évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques marquera l’aboutissement du premier programme de travail de la Plateforme. Ce produit phare qui a occupé quelque 400 experts[[2]](#footnote-2) pendant trois ans sera, avec les quatre évaluations régionales de la biodiversité et des services écosystémiques et l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres, un des points de départ de l’examen du cadre mondial pour la biodiversité pour l’après 2020 dans le contexte plus large du Programme de développement durable à l’horizon 2030, conjointement.
2. En seulement cinq ans, la Plateforme est parvenue à s’imposer comme source majeure de connaissances crédibles à l’appui de la prise de décisions. Les évaluations régionales et l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres, ainsi que l’évaluation de la pollinisation et l’évaluation des scénarios et des modèles, réalisées antérieurement, ont commencé à être utilisées pour éclairer la prise de décisions dans le cadre de plusieurs accords multilatéraux sur l’environnement (voir documents IPBES/7/INF/14 et IPBES/7/INF/15), ainsi qu’aux niveaux régional et national. Elles ont également suscité un intérêt considérable dans les médias du monde entier, portant l’importance de ces questions à l’attention du grand public. Sur une courte période, la Plateforme aura établi huit évaluations et frayé de nouvelles voies grâce à ses travaux novateurs sur les multiples valeurs de la biodiversité, sur les scénarios et les modèles et sur son approche concernant la reconnaissance et l’utilisation des savoirs autochtones et locaux, pour ne citer que quelques exemples.
3. Durant la mise en œuvre du premier programme de travail, la Plateforme a reçu le soutien enthousiaste de la communauté scientifique et politique s’intéressant à la biodiversité, qu’il s’agisse du temps et des efforts consacrés par les experts choisis, les auteurs collaborateurs et les membres des comités de lecture, des diverses autres contributions importantes en nature apportées par les gouvernements et les organisations, ou des contributions à son fonds d’affectation spéciale et de l’appui financier à ses activités connexes fournis par les membres (voir document IPBES/7/4).
4. Le programme de travail souple de la Plateforme pour la période allant jusqu’en 2030 bénéficiera d’un vaste ensemble d’acquis collectifs amassés par toutes les parties prenantes qui, avec l’examen interne dont la Plénière a pris note à sa sixième session et l’examen externe sur lequel elle se penchera à la session actuelle, renforceront sa conception. Les trois évaluations en cours, à savoir celle des valeurs et celle de l’utilisation durable des espèces sauvages, commencées en 2018, et celle des espèces exotiques envahissantes, commencée en 2019, serviront de liaison entre le premier programme de travail et le nouveau allant jusqu’en 2030.
5. Les groupes et équipes spéciales suivants étaient en activité en 2018 : deux groupes d’auteurs d’évaluations (pour l’évaluation de l’utilisation durable des espèces sauvages et l’évaluation des valeurs) constitués en 2018 ; un groupe d’experts (sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques) reconstitué en 2017 ; un groupe d’auteurs d’évaluations (pour l’évaluation mondiale) ; un groupe d’experts (sur les scénarios et modèles) créé en 2016 ; et trois équipes spéciales (sur le renforcement des capacités, les connaissances et données, et les savoirs autochtones et locaux) constituées en 2014. Au total, ce sont environ 450 experts qui ont contribué aux travaux de la Plateforme depuis la sixième session de la Plénière, portant à 1 500 le nombre total d’experts choisis ayant pris part aux travaux depuis le lancement de la mise en œuvre du premier programme de travail en 2014. En tout, 27 réunions d’experts ont été organisées au cours de cette période[[3]](#footnote-3). Quinze groupes d’appui technique ont continué de concourir à la réalisation de différents produits. On trouvera dans le document IPBES/7/INF/5 de plus amples informations concernant l’appui technique à la mise en œuvre du programme de travail.
6. Les paragraphes ci-après fournissent des indications sur les efforts déployés depuis la sixième session de la Plénière dans le cadre de chacun des objectifs du programme de travail.

A. Objectif 1 : Renforcer les capacités et les connaissances à l’interface science‑politique pour que la Plateforme puisse s’acquitter de ses principales fonctions

1. Trois équipes spéciales, secondées par des groupes d’appui technique, ont été constituées en 2014 au titre du premier programme de travail. En 2018, des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants :
   1. L’équipe spéciale sur le renforcement des capacités (produits 1 a) et b)) a fait des progrès dans la mise en œuvre, en collaboration avec ses partenaires, du plan continu sur le renforcement des capacités, en application de la section II de la décision IPBES-6/1. Elle s’est réunie en septembre 2018 à Paris, dans les locaux de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO). Le programme de bourses de la Plateforme s’est poursuivi et compte maintenant un total de 74 bénéficiaires actuels et anciens, originaires de 53 pays*.* En juin 2018, la Secrétaire exécutive a organisé à Bonn, en Allemagne, un atelier de consultation et de renforcement des capacités à l’intention des correspondants nationaux de la Plateforme, auquel ont participé au total 53 représentants de gouvernements issus de 49 pays. Les objectifs de l’atelier étaient de faciliter une participation plus importante des gouvernements à l’examen de la deuxième version préliminaire de l’évaluation mondiale ; d’approfondir les discussions sur l’utilisation du concept de « contributions de la nature aux populations » dans l’évaluation mondiale ; et d’organiser des consultations sur le projet de cadre stratégique pour le prochain programme de travail. Conformément à la décision IPBES-6/1 de la Plénière, l’équipe spéciale a organisé une troisième réunion du forum sur le renforcement des capacités de la Plateforme en septembre 2018, immédiatement après la réunion de l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités, pour améliorer encore la collaboration avec d’autres organisations aux fins de la mise en œuvre du plan continu sur le renforcement des capacités. Parmi les 95 participants à la réunion se trouvaient notamment des organisations partenaires actuelles et potentielles, des membres du Bureau et du Groupe d’experts multidisciplinaire, les équipes spéciales sur le renforcement des capacités et sur les savoirs autochtones et locaux, des représentants des peuples autochtones, des communautés locales et des plateformes nationales, des scientifiques et des décideurs. Les travaux de l’équipe spéciale ont continué à bénéficier du soutien du groupe d’appui technique basé à l’Agence norvégienne pour l’environnement à Trondheim (Norvège), grâce à la contribution en nature apportée par la Norvège. Des informations supplémentaires sur les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités sont présentés dans le document IPBES/7/INF/7 ;
   2. L’équipe spéciale sur les systèmes de savoirs autochtones et locaux (produit 1 c)) a aidé le Groupe d’experts multidisciplinaire à mettre en œuvre l’approche concernant la reconnaissance et l’utilisation des savoirs autochtones et locaux, en application de la section III de la décision IPBES-5/1 et de la section III de la décision IPBES-6/1. Parmi les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l’approche dans le cadre de l’évaluation mondiale, on notera une déclaration en séance plénière de la dix-septième session de l’Instance permanente sur les questions autochtones, tenue à New York du 16 au 27 avril 2018 ainsi qu’une manifestation parallèle à celle-ci ; la participation des auteurs de l’évaluation mondiale à la réunion du groupe d’action sur les systèmes de savoirs et les indicateurs de bien-être (*Action Group on Knowledge Systems and Indicators of Wellbeing*) tenue à New York les 21 et 22 avril 2018 ; un « café des connaissances » sur les savoirs autochtones et locaux et sur l’évaluation mondiale lors de la conférence sur le thème « Communautés, conservation et moyens de subsistance » organisée par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Halifax (Canada) du 28 au 30 mai 2018 ; la concertation sur les savoirs autochtones et locaux de l’Arctique organisée par la Plateforme, dans le cadre de l’évaluation mondiale, du 6 au 8 juin 2018 à Helsinki ; la participation des auteurs de l’évaluation mondiale au seizième congrès de la Société internationale d’ethnobiologie à Belém (Brésil), du 7 au 10 août 2018 ; et des efforts visant à encourager la participation des peuples autochtones et des communautés locales, d’organisations des peuples autochtones et d’experts en savoirs autochtones et locaux à l’examen de la deuxième version préliminaire de l’évaluation mondiale. L’équipe spéciale s’est réunie à Paris en septembre 2018. Une réunion de consultation sur le mécanisme participatif a été organisée en marge de cette réunion. L’équipe spéciale a élaboré un ensemble initial de documents d’orientation méthodologiques pour la mise en œuvre de l’approche concernant la reconnaissance et l’utilisation des savoirs autochtones et locaux de la Plateforme, incluant notamment des modalités de mise en place du mécanisme participatif prenant en considération chaque étape du cycle d’évaluation de la Plateforme, et a fourni des conseils concernant la future composition de l’équipe spéciale. Le groupe d’appui technique basé au siège de l’UNESCO a continué de concourir aux travaux effectués dans ce domaine, grâce à l’appui en nature fourni par cette organisation. On trouvera des informations supplémentaires dans le document sur les travaux liés aux savoirs autochtones et locaux (IPBES/7/INF/8) ;
   3. L’équipe spéciale sur les connaissances et les données (produits 1 d) et 4 b)) a continué de fournir des avis pour les évaluations en cours, conformément aux grandes lignes du plan de travail de l’équipe spéciale sur les connaissances et les données pour 2017 et 2018, énoncées dans l’annexe III de la décision IPBES-5/1. Parmi les principaux progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre, on notera que le développement du site Web et de l’infrastructure Web s’est poursuivi ; et qu’un appui en matière d’utilisation de l’infrastructure Web et des indicateurs a été fourni aux experts de la Plateforme participant à l’évaluation mondiale et aux évaluations des valeurs et des espèces sauvages. Des efforts sont déployés pour stimuler la production de nouvelles connaissances en identifiant les lacunes en matière de connaissances dans l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres. Une conférence en ligne s’est tenue en janvier 2019 en application de la section III de la décision IPBES-6/1 sur les lacunes en matière de connaissances identifiées par les experts durant dans l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres et sur la

détermination des priorités de recherche. Le groupe d’appui technique basé à l’Institut national d’écologie à Seocheon (République de Corée) a continué de soutenir les travaux effectués dans ce domaine, grâce à l’appui en nature apporté par le Ministère de l’environnement de la République de Corée. Un rapport d’activité complet figure dans le document sur les travaux relatifs aux connaissances et aux données (IPBES/7/INF/9) ;

* 1. Les trois équipes spéciales chargées de l’exécution de l’objectif 1 ont, dans l’ensemble, rempli les mandats qui leur ont été confiés par la Plénière. Certaines de leurs activités, telles que le programme de bourses pour chercheurs en début de carrière et l’approche concernant la reconnaissance et l’utilisation des savoirs autochtones et locaux, sont devenus des produits phares de la Plateforme et ont permis d’améliorer considérablement l’inclusivité, la crédibilité et la pertinence de celle-ci du point de vue des politiques. Le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire recommandent que les trois équipes spéciales soient reconduites et qu’elles poursuivent leurs travaux d’une manière plus intégrée dans le cadre du prochain programme de travail, en s’appuyant sur les enseignements tirés du premier programme de travail.

B. Objectif 2 : Renforcer l’interface science‑politique dans le domaine   
de la biodiversité et des services écosystémiques aux niveaux sous-régional, régional et mondial ainsi que de manière transversale

1. Les progrès réalisés au titre de l’objectif 2 comprennent l’élaboration des produits suivants :
   1. Une version mise à jour du guide pour la réalisation des évaluations (produit 2 a)) établie par un groupe composé de membres du Bureau et du Groupe d’experts multidisciplinaire, avec le soutien du secrétariat et du groupe d’appui technique ; un résumé mis en page du guide, disponible en ligne et en version papier ; un graphique d’information présentant le processus d’évaluation de la Plateforme dans son ensemble ; les principaux graphiques du guide sous forme de fichiers séparés ; et un outil d’apprentissage en ligne sur la réalisation d’évaluations pour la Plateforme[[4]](#footnote-4). Le groupe d’appui technique basé au Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE‑WCMC) a continué de soutenir ces travaux grâce à l’appui en nature fourni par cette organisation. Le guide est un document évolutif auquel de nouveaux modules seront ajoutés ou dont les modules existants seront modifiés selon les besoins. Des informations supplémentaires sur les travaux s’y rapportant sont disponibles dans le document IPBES/7/INF/10;
   2. Des versions mises en page des résumés à l’intention des décideurs des quatre évaluations régionales et sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques (produit 2 b)) approuvées par la Plénière à sa sixième session, disponibles sous forme de fichier PDF sur le site Web de la Plateforme ainsi qu’en version papier ; et des versions mises en page des rapports d’évaluation complets (pages liminaires, résumé à l’intention des décideurs, chapitres et pages annexes) disponibles sur le site Web de la Plateforme. Les groupes d’appui technique basés à l’Institut de recherche en ressources biologiques Alexander von Humboldt de Bogota, et au Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle de Pretoria, ont continué d’aider aux travaux dans ce domaine et à l’adoption des évaluations, grâce à l’appui en nature apporté par la Colombie et l’Afrique du Sud. Les groupes d’appui technique basés à l’Institut des stratégies environnementales mondiales de Tokyo et à l’Université de Berne en Suisse continueront de soutenir les travaux de finalisation des rapports et de leur adoption, respectivement jusqu’en août 2019 et décembre 2018, grâce à l’appui en nature fourni par le Japon et la Suisse ;
   3. Le projet final de l’évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques établi par le groupe d’auteurs d’évaluations (produit 2 c)), que la Plénière doit examiner à la session actuelle à la suite de l’examen externe de la deuxième version préliminaire des chapitres et de la première version préliminaire du résumé à l’intention des décideurs de l’évaluation, effectué par les gouvernements et par les pairs d’avril à juillet 2018 ; la troisième réunion d’auteurs de l’évaluation, tenue en juillet 2018 et un atelier de rédaction pour le résumé à l’intention des décideurs en août 2018 ; un atelier à l’intention des correspondants nationaux organisé en juin 2018 à Bonn, pour renforcer la capacité des gouvernements à réviser l’évaluation et à contribuer à son examen à la septième session de la Plénière (voir par. 10 a)) ; une réunion de finalisation du contenu du chapitre 2 en septembre‑octobre 2018 aux- États-Unis d’Amérique et une réunion de finalisation du contenu du chapitre 4 en octobre 2018 en France ; et la mise en œuvre de l’approche concernant la reconnaissance et l’utilisation des savoirs autochtones et locaux dans le cadre de l’évaluation mondiale (voir par. 10 b)). Un groupe d’appui technique basé au secrétariat à Bonn, comprenant notamment un consultant recruté grâce à l’appui de l’Allemagne, a continué de soutenir les travaux dans ce domaine. Un rapport complet sur l’élaboration de l’évaluation mondiale est présenté dans le document IPBES/7/INF/2 ;
   4. Les évaluations régionales et mondiale au titre de l’objectif 2, qui étaient des activités à durée déterminée, ont été menées à bien. La Plateforme continuera de mettre à jour le guide pour la réalisation des évaluations au cours du programme de travail pour la période allant jusqu’en 2030, à mesure que ses travaux feront apparaître de nouvelles méthodologies.

C. Objectif 3 : Renforcer l’interface science‑politique dans le domaine   
de la biodiversité et des services écosystémiques s’agissant des questions thématiques et méthodologiques

1. Les activités exécutées au titre de l’objectif 3 ont notamment produit les résultats suivants :
   1. Version mise en page du résumé à l’intention des décideurs de l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres (produit 3 b i)), disponible sous forme de fichier PDF sur le site Web de la Plateforme ainsi qu’en version papier, et version mise en page du rapport d’évaluation complet (pages liminaires, résumé à l’intention des décideurs, chapitres et pages annexes) disponible en PDF sur le site Web de la Plateforme. Un groupe d’appui technique basé au secrétariat à Bonn a aidé aux travaux dans ce domaine jusqu’en juillet 2018. Les groupes d’appui technique basés à l’Université de Berne ont apporté leur soutien à la finalisation de la version mise en page du rapport d’évaluation grâce à l’appui en nature fourni par la Suisse ;
   2. Appel à nomination d’experts pour l’évaluation des espèces exotiques envahissantes (produit 3 b) ii)) ; sélection des coprésidents pour l’évaluation ; et mise en place du groupe d’appui technique basé à l’Institut des stratégies environnementales mondiales, grâce à l’appui en nature apporté par le Japon. On trouvera dans le document IPBES/7/INF/6 un rapport d’activité à ce sujet ;
   3. Sélection du groupe d’auteurs pour l’évaluation de l’utilisation durable des espèces sauvages (produit 3 b iii)) et première réunion d’auteurs tenue en décembre 2018 à Montpellier (France) ; élaboration de la première version préliminaire de l’évaluation, qui sera prête d’ici le milieu de l’année 2019 ; et mise en place du groupe d’appui technique basé à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et à l’Agence française pour la biodiversité, grâce à l’appui en nature apporté par la France. Un rapport d’activité à ce sujet figure dans le document IPBES/7/INF/6 ;
   4. Poursuite des travaux du groupe d’experts sur les scénarios et les modèles (produit 3 c)) en application de la section VI de la décision IPBES-5/1 et de la section VI de la décision IPBES-6/1 concernant la fourniture de conseils spécialisés sur l’utilisation des modèles et scénarios existants à l’appui des évaluations en cours de la Plateforme, y compris l’évaluation mondiale ; et concernant les activités visant à favoriser l’élaboration de scénarios et de modèles connexes par la communauté scientifique au sens large, y compris l’organisation d’une réunion du groupe d’experts sur le thème « prochaines étapes dans l’élaboration d’avenirs possibles pour la nature » tenue à La Haye (Pays‑Bas) en juin 2018 ainsi que d’un atelier consacré à l’élaboration de scénarios intitulé « Des perspectives pour la nature aux scénarios pour la nature, et contributions de la nature aux populations pour le XXIe siècle » en avril 2019. Le groupe d’appui technique basé à l’agence néerlandaise d’évaluation environnementale PBL a continué de soutenir les travaux menés dans ce domaine, grâce à l’appui en nature fourni par les Pays-Bas. Un rapport d’activité correspondant figure dans le document IPBES/7/INF/11 ;
   5. Sélection du groupe d’auteurs pour l’évaluation méthodologique des diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques (produit 3 d)) ; organisation de la première réunion d’auteurs en novembre 2018 à Mexico ; élaboration de la première version préliminaire de l’évaluation, qui sera prête d’ici le milieu de l’année 2019 ; et mise en place du groupe d’appui technique basé à l’Institut de recherche sur les écosystèmes et la durabilité de l’Université nationale autonome du Mexique, grâce à l’appui en nature apporté par le Mexique. Un rapport d’activité est présenté dans le document IPBES/7/INF/6.

D. Objectif 4 : Faire connaître et évaluer les activités de la Plateforme, ses produits et ses conclusions

1. Les progrès réalisés au titre de l’objectif 4 comprennent les résultats suivants :
   1. Mise à jour du catalogue des évaluations (produit 4 a)) en tant qu’élément du catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques, comme indiqué dans le document IPBES/7/INF/13, avec le concours du groupe d’appui technique basé au PNUE‑WCMC, grâce à l’appui en nature fourni par cette organisation ;
   2. Poursuite des travaux de révision du catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques (produit 4 c)) [[5]](#footnote-5) menés en application de la section VII de la décision IPBES-6/1 par le groupe d’experts, associé à des spécialistes des processus internationaux pertinents et des partenaires intéressés ; procédures de téléversement d’apports au catalogue et de validation de son contenu ; et orientations méthodologiques fournies aux experts chargés des évaluations de la Plateforme sur la manière d’évaluer les instruments de politique générale et de faciliter l’utilisation des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques en s’appuyant sur les évaluations de la Plateforme. Le groupe d’experts s’est réuni en août 2018 à Cambridge (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord). Le groupe d’appui technique basé au PNUE‑WCMC a continué de soutenir ces travaux, grâce à l’appui en nature apporté par cette organisation. On trouvera dans le document IPBES/7/INF/13 un rapport d’activité à ce sujet ;
   3. Activités menées dans le contexte de la stratégie de communication et de sensibilisation et collaboration avec des réseaux à composition non limitée de parties prenantes concernant la mise en œuvre de la stratégie d’association des parties prenantes, conformément à la décision IPBES-4/4 (produit 4 d)), comme indiqué dans le document IPBES/7/INF/14, un appui technique ayant été apporté par l’UICN pour mettre en œuvre la stratégie d’association des parties prenantes ; l’établissement de nouveaux partenariats, parmi lesquels la signature d’un mémorandum d’accord avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et / ou la désertification, en particulier en Afrique; et la publication de la liste des partenaires soutenant l’initiative sur le site Web de la Plateforme (pour de plus amples informations sur la collaboration et les partenariats, voir le document IPBES/7/INF/15) ;
   4. Établissement d’un rapport sur l’examen de la Plateforme à l’issue de son premier programme de travail (produit 4 e)), en application de la décision IPBES-5/2, par le groupe d’examen, présenté dans le document IPBES/7/INF/18, incluant notamment des recommandations visant à améliorer l’efficacité de la Plateforme, présentées dans le document IPBES/7/5 ;
   5. Poursuite des travaux du Comité sur les conflits d’intérêts et établissement d’un rapport, comme indiqué dans le document IPBES/7/INF/16, conformément à l’article 10 des procédures d’application de la politique en matière de conflits d’intérêts figurant dans l’annexe II de la décision IPBES-3/3.

II. Informations actualisées sur le recrutement de fonctionnaires   
au secrétariat en 2018

1. En juin 2018, le nouveau poste d’Assistant aux systèmes d’information (G‑5) a été pourvu. Dans sa décision IPBES-5/6, la Plénière avait approuvé le financement de la moitié du coût associé à ce poste et l’Allemagne a, depuis lors, apporté une contribution en espèces pour permettre le recrutement d’un fonctionnaire à temps plein, chargé d’aider à perfectionner et mettre à jour le système de gestion de données épaulant la mise en œuvre du programme de travail de la Plateforme.
2. Deux fonctionnaires ont quitté le secrétariat en 2018, et un en 2019. Le recrutement pour le poste d’Assistant de programme (G‑5), vacant depuis mai 2018, s’est achevé en novembre 2018, et le recrutement pour le poste de Spécialiste de la gestion des programmes (P‑3), vacant depuis juin 2018, est en train d’être finalisé. Le recrutement pour le poste d’Assistant du Chef du secrétariat (G‑6), vacant depuis janvier 2019, est en cours.
3. À sa sixième session, la Plénière a approuvé, dans le cadre de sa décision sur le budget, le reclassement de deux postes de P‑2 à P‑3 à compter de 2018, les fonctions desdits postes ayant été considérées comme correspondant à un niveau de responsabilité plus élevé qu’il n’avait été initialement estimé. Le recrutement pour les postes reclassés est en train d’être finalisé.

Effectifs du secrétariat en 2018

| Poste | Statut |
| --- | --- |
| Chef du secrétariat (D‑1) | En poste depuis février 2014 |
| Administrateur de programme (P‑4)a | En poste depuis mars 2015 |
| Spécialiste des communications (P‑4) | En poste depuis juillet 2016 |
| Administrateur de programme (P‑3) | Vacant |
| Fonctionnaire d’administration (P‑3) | En poste depuis mai 2017 |
| Spécialiste adjoint de la gestion des connaissances (P‑2) | En poste depuis mai 2016 |
| Administrateur de programme adjoint (P‑2) | En poste depuis février 2016 |
| Assistant administratif (G‑6) | En poste depuis août 2016 |
| Assistant administratif (G‑6) | Vacant |
| Assistant administratif (G‑5) | En poste depuis juin 2018 |
| Assistant administratif (G‑5) | En poste depuis juillet 2016 |
| Assistant administratif (G‑5) | En poste depuis novembre 2018 |
| Assistant administratif (G‑5) | En poste depuis août 2015 |

*a* Poste fourni sous forme de contribution en nature par le PNUE.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. \* IPBES/7/1. [↑](#footnote-ref-1)
2. Des experts choisis, des chargés de recherche en début de carrière et des auteurs collaborateurs ont participé au processus, mais pas les membres des comités de lecture. [↑](#footnote-ref-2)
3. Y compris les onzième et douzième réunions du Groupe d’experts multidisciplinaire et du Bureau, mais pas les sessions de la Plénière. [↑](#footnote-ref-3)
4. Tous ces éléments sont disponibles au téléchargement sur le site Web de la Plateforme : [www.ipbes.net/guide-production-assessments](https://www.ipbes.net/guide-production-assessments). [↑](#footnote-ref-4)
5. Disponible sur : [www.ipbes.net/policy-support](http://www.ipbes.net/policy-support). [↑](#footnote-ref-5)